



## ACTUALISATION EN DROIT SOCIAL 2023

### Objectifs de la formation

#### Objectif opérationnel

Entretenir les connaissances portant sur les techniques nouvelles de gestion du personnel et sur les conséquences pratiques de l'évolution législative et jurisprudentielle.

#### Objectifs pédagogiques

- Accompagner le développement des compétences en droit social
- Se mettre en conformité avec les obligations légales et conventionnelles en vigueur
- Approfondir son rôle et son positionnement grâce à une meilleure connaissance juridique.

### LE PROGRAMME DES CLASSES VIRTUELLES

Présentation des dernières actualités légales et réglementaires : notamment réforme des retraites, assurance chômage, loi de financement de la sécurité sociale, loi de finance...

Analyse des évolutions jurisprudentielles et de leurs conséquences pratiques sur votre entreprise

Veille conventionnelle.

#### Méthodes et supports

Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)

Un support est remis à chaque participant

Formation réalisée en partenariat avec



#### Dates des sessions 2023

##### Classes virtuelles

Session 1 > Jeudi 16 février 2023

Session 2 > Jeudi 23 mars 2023

Session 3 > Jeudi 15 juin 2023

Session 4 > Mardi 26 septembre 2023

Session 5 > Jeudi 23 novembre 2023

#### Publics visés :

- DRH / RRH
- Dirigeant en charge des RH
- Assistant(e) RH
- Directeur administratif et financier
- Comptable
- Responsable / Gestionnaire de paie
- Responsable Relations sociales

#### Durée :

- 5 classes virtuelles d'une durée de 3h chacune

#### Prérequis nécessaires :

- Aucun prérequis n'est nécessaire

#### Tarif :

- 1 200 € HT pour l'ensemble des 5 classes virtuelles

#### INFORMATIONS POUR VOS INSCRIPTIONS



Inès SID  
Chargée de projet formation

[i.sid@2nd-academy.fr](mailto:i.sid@2nd-academy.fr)

07 86 83 73 82



Cédric ANGELI  
Directeur

[c.angeli@2nd-academy.fr](mailto:c.angeli@2nd-academy.fr)

06 25 70 65 36

### Modalités d'évaluation (pré-formation)

#### **Positionnement et recueil des attentes :**

##### **Pour toutes nos formations :**

Si la formation exige des prérequis, un test de positionnement est transmis en amont de la formation aux apprenants afin de s'assurer qu'ils disposent des connaissances, savoir-faire et savoir-être nécessaire pour suivre correctement cette formation.

**Au démarrage de chaque formation**, pour s'assurer que les objectifs de l'apprenant soient en adéquation avec les objectifs de la formation, nos formateurs réalisent un tour de table permettant d'évaluer le niveau initial de chaque apprenant, leurs attentes, ainsi que leurs représentations, leurs certitudes et leurs idées reçues, sur la thématique de l'action de formation.



### Modalités d'évaluation (post-formation)

#### **Evaluation des objectifs de formation**

L'atteinte des objectifs de formation est mesurée par un Quiz en fin de formation.

#### **Evaluation de la satisfaction**

**Evaluation de la satisfaction du stagiaire :** Une évaluation est réalisée à la fin de nos formations pour mesurer :

- Contenu : Respect du programme et des objectifs, intérêt des contenus
- Animation : Expertise de l'animateur, réponses aux questions, interactions avec le groupe
- Pédagogie : Equilibre entre théorie et pratique
- Logistique : Etat des salles, qualité de l'accueil et des déjeuners

**Evaluation de la satisfaction du donneur d'ordre :** Une évaluation est adressée à la fin de nos formations pour mesurer :

- Préparation : Qualité du travail en amont pour identifier, prendre en charge le besoin et apporter la solution appropriée
- Contenu : Respect du programme et des objectifs, retour d'expériences des collaborateurs après la formation
- Logistique : Qualité du suivi administratif du dossier formation et de l'organisation logistique

**Evaluation de la satisfaction par vos financeurs :** Si l'action de formation nécessite le financement par un tiers autre que l'entreprise cliente, une évaluation permettant d'apprécier le déroulement notre collaboration de manière globale lui sera adressée en fin de formation

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Si l'un des stagiaires inscrit par le bénéficiaire est en situation de handicap, le bénéficiaire s'engage à avertir en amont l'organisme de formation afin d'étudier la faisabilité de l'inscription et le cas échéant les aménagements spécifiques nécessaires à la préparation et au suivi de sa formation.

Référent Handicap : Nouriya MAURICE - [n.maurice@2nd-academy.fr](mailto:n.maurice@2nd-academy.fr)